

LA PRESSE S'ENGAGE POUR FAIRE FACE AUX ENJEUX CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Paris le 12 Juillet 2022

CE COMMUNIQUE EST SOUS EMBARGO TOTAL JUSQU'AU MERCREDI 13 JUILLET 06H01

Paris, le 13 juillet 2022, les familles de presse s'unissent sous l'égide de l'ACPM pour créer « La presse s'engage » afin d'agir ensemble face aux grands enjeux climatiques et environnementaux.

Les crises environnementales et climatiques en cours ainsi que les engagements souscrits par les différents États pour respecter l'Accord de Paris conduisent toutes les industries à s'adapter et à se réinventer.

Depuis des années, la presse a largement participé à cette prise de conscience, en accordant une place toujours croissante dans ses colonnes aux thématiques environnementales. Elle a également pris les devants en ce qui concerne l'impact de ses propres activités, en innovant depuis des décennies pour améliorer en profondeur ses pratiques industrielles et réduire son empreinte environnementale.

Les différentes familles de presse actent aujourd'hui la nécessité d'avancer plus vite encore et de manière concertée. Elles ont confié à l'ACPM la mission de fédérer les éditeurs dans une démarche collective intitulée « La presse s'engage ».

Cette initiative sera animée au sein de l'ACPM par une commission composée des représentants de la presse d'information nationale et régionale, de la presse magazine, de la presse professionnelle et spécialisée et de la presse gratuite, ainsi que de leurs régies publicitaires.

Cette démarche a pour objectifs de mettre en place une plateforme d'échanges des bonnes pratiques sur quatre axes prioritaires, à partir notamment des nombreuses initiatives existantes, individuelles ou collectives, et de définir un socle commun d'engagements, dans les domaines suivants:

- industriel :

répertorier, promouvoir et développer les bonnes pratiques de la filière de la presse papier (papier, encres, impression, conditionnement, transport, routage, distribution, recyclage...) et de la diffusion numérique (serveurs, formats, protocoles...).

- éditorial :

analyser et développer la couverture des sujets climatiques et environnementaux dans les différentes marques de presse dans le but de renforcer la compréhension et la sensibilisation des lecteurs.

- publicitaire :

valoriser les bonnes pratiques environnementales des campagnes publicitaires qui respectent les standards de l'ARPP et calculer l'impact carbone de ces campagnes.

- interne :

analyser et promouvoir les actions des entreprises en matière de mesure de leur empreinte carbone et leurs initiatives RSE (formation des collaborateurs aux enjeux climatiques, efficacité énergétique des locaux, politique de transport, passage au statut d'entreprise à mission...).

Ce socle commun d'engagements, accompagné d'un référentiel et d'outils de travail collaboratifs permettront l'accélération de la transition écologique de l'ensemble de la filière.

Ces éléments seront développés dans un livre blanc, publié prochainement, à propos du fonctionnement de la filière et seront médiatisés par une campagne nationale autour des engagements de la presse pour faire face aux enjeux climatiques et environnementaux.

À PROPOS

ACPM :

L'Alliance pour les Chiffres de la presse et des Médias, association de loi 1901 tripartite dont la mission est de contrôler et certifier la diffusion de la presse, de la Radio, de l’Affichage extérieur et de l’ensemble des médias digitaux. L’ACPM produit également la mesure d’audience de la presse.

www.acpm.fr

APGI :

L'Association de la presse Gratuite d'Information a pour objet l'étude, la promotion, la valorisation de la presse gratuite d'information et de ses intérêts, quel qu'en soit le support de diffusion (papier et/ou numérique), la périodicité et la couverture nationale, régionale ou locale.

APIG :

Créée en 2018, l'Alliance de la presse d'information générale rassemble près de 300 titres d'information politique et générale. Les éditeurs qui la composent sont des acteurs majeurs du débat démocratique et du pluralisme aux niveaux national, régional et local. L'Alliance est l'organisation représentative majoritaire de la branche

FNPS :

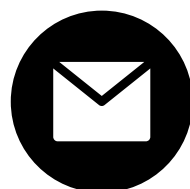
La Fédération Nationale de la presse d'Information Spécialisée. La FNPS rassemble 7 syndicats d'éditeurs de presse : SPCS (presse culturelle et scientifique), SPEPS (presse spécialisée dans le secteur de la santé), SPEJP (presse économique, juridique et politique) SPPRO (presse professionnelle), SPMS (magazines spécialisés), SPS (presse sociale), SNPAR (presse agricole et rurale) qui représentent 420 maisons d'édition, publiant plus de 1 700 titres de magazines professionnels et spécialisés (1 200 magazines imprimés et 500 services de presse en ligne).

SEPM :

Le Syndicat des Éditeurs de la presse Magazine regroupe près de 500 publications de presse magazine grand public. Il est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour l'ensemble des dossiers stratégiques du secteur et constitue le partenaire de référence pour les acteurs du marché et les acteurs institutionnels. Pôle d'expertise et de prospective en matière d'innovation et de développement durable, le SEPM coordonne les actions de la profession, défend ses intérêts et œuvre également à la valorisation du média presse magazine auprès de ses différents publics.



SYNDICAT
DES ÉDITEURS
DE LA PRESSE
MAGAZINE



Contact : La presse S'engage
info@acpm.fr